

Les Wazobiens, les Bendelites et les autres...

Le fédéralisme et les langues*

CONNAISSEZ-VOUS le guosa ? Parlez-vous wazobien ? Vous n'êtes pas un bon fédéraliste si tel n'est pas le cas ! Ces deux idiomes sont le produit du désir d'unité rêvé par des esprits fertiles, mal inspirés par l'exemple de l'espéranto. Pour faire du guosa, rien de plus simple : vous prenez des mots de haoussa et des mots de yorouba ; vous les disposez les uns à la suite des autres et cela donne quelque chose du genre de *nagode pupo* pour dire « merci beaucoup », à partir de *nagode* (merci en haoussa) et de *pupo* (beaucoup en yorouba). Qui choisit les mots ? Qui définit la syntaxe ? L'inventeur du guosa, M. Igbineweka, technicien à la Télévision, créateur de cette nouvelle langue, dont il est le seul locuteur, le seul dictionnaire, la seule grammaire, et le meilleur défenseur : « Si nous parlons d'unité nationale à travers une langue commune, le guosa est la solution... Cette langue n'appartient pas à un seul de nous : elle provient de nous : elle est la démocratie linguistique » (1).

Émissions de télévision, articles de journaux ont salué cette initiative qui reprend d'une manière plus systématique, et plus délirante, le rêve du wazobien... Il s'agissait cette fois, durant le gouvernement militaire qui précéda la deuxième République civile, de forger une langue nationale à partir, non plus de toutes les langues du pays — ce qui est l'originalité du guosa, qui n'emprunte pas qu'au haoussa et au yorouba —, mais à partir des trois langues principales qui sont le haoussa, le yorouba et l'igbo : ainsi le nom même de la langue était-il forgé à partir du terme signifiant « venir » dans ces trois langues (*wa*, yorouba ; *zo*, haoussa ; *bia*, igbo). Le projet avorta, du fait, remarque Ben Olugbe citant

le jugement fortement euphémisé d'A. Bamgbose, professeur à l'université d'Ibadan et principal architecte de la politique linguistique nigériane, « de l'accueil peu favorable rencontré chez les spécialistes » (2)... On comprend l'irritation manifestée par les linguistes nigériens devant ces initiatives farfelues, qui trouvent parfois une oreille attentive chez les gouvernants, qui leur offrent des subventions ! Cette créativité linguistique est néanmoins un symptôme : celui de la volonté d'arriver à une langue nationale par des raccourcis, par une voie technique et non culturelle ; or en matière de langues, il n'est pas de chemin de traverse : rien ne remplace une véritable politique linguistique, qui prend du temps et de l'argent.

La cohérence sur le papier ?

Les principes fondamentaux d'une politique linguistique au Nigeria ont été énoncés en 1977. Ils sont au nombre de deux : le principe du respect de la langue maternelle et le principe du multilinguisme ; ils ne se conçoivent pas indépendamment l'un de l'autre. Ayo Bamgbose a très clairement défini les points de départ de cette politique : « la langue maternelle (doit) être utilisée comme véhicule de l'instruction aux débuts de la scolarisation ; (...) chaque enfant doit apprendre une des trois langues nigériennes principales, en plus de sa langue maternelle et de l'anglais » (3). Les trois langues principales sont les langues des Wazobiens : le haoussa, le yorouba et l'igbo ; au moins la moitié des États de la Fédération peuvent être considérés unilingues dans l'une de ces trois langues : haoussa (Kano, Kaduna, Katsina, Sokoto), yorouba (Ogoun, Oyo, Ondo, Kwara), igbo (Anambra, Imo). Le mouvement d'intégration nationale passait, dès 1977, par l'apprentissage d'une de ces trois langues principales. Ce mouvement s'est amplifié depuis la fin du régime civil, et l'année 1987 a marqué, au moins sur le papier, une étape importante dans ce mouvement. Le Bureau politique recommandait en effet au gouvernement, à l'article 273 de son document d'orientation, que « les trois langues principales soient adoptées comme langues nationales, et enseignées dans toutes les écoles primaires et secondaires du pays ». Dans sa réponse, le gouverne-

(1) Alex Igbneweka, *The Dictionary of Guosa Language Vocabulary*, Lagos, Guosa Publications, 1987, préface, p. 4.

(2) Ben Olugbe, *National Language and National Development*, au Congrès de 1987 de l'Association linguistique du Nigeria (LAN), critique ce genre de délire linguistique.

(3) Ayo Bamgbose, « Towards an Imple-

mentation of Nigeria's Language Policy in Education », in *Language Policy in Nigeria : Proceedings of the Kaduna Language Symposium*, Lagos, 1977, pp. 20-25.

(*) Le présent article a pu être écrit grâce à une mission de recherche financée par la direction de la Politique linguistique du ministère des Affaires étrangères.

ment accepte cette recommandation et note qu'elle se situe tout à fait dans le cadre de sa politique éducative — celle qui a été adoptée en 1977 (4).

Au même moment, cependant, le gouvernement annonçait qu'il levait le caractère obligatoire de l'enseignement des langues nigérianes (cité dans le *Guardian*, Lagos, 13-8-87) devant les difficultés soulevées par l'absence de professeurs... Présentée comme temporaire, cette mesure témoigne de la complexité de la tâche qu'affronte un gouvernement qui essaie de réformer l'éducation dans une situation de crise économique. Une nouvelle organisation de l'éducation est en train de se mettre en place, et elle offre un contexte institutionnel à la nouvelle politique linguistique. Il s'agit du système dit du 6-3-3-4, dans lequel l'enseignement secondaire est scindé en deux cycles de trois ans. La fin du premier cycle est sanctionnée par un examen organisé par chaque État de la Fédération : le JSSC (*Junior Secondary School Certificate* : premier certificat d'études secondaire) ; la fin du second cycle est sanctionnée par un examen national, administré au niveau fédéral : le SSSC (*Senior Secondary School Certificate* : certificat d'études secondaires supérieur) destiné à remplacer le WASC (*West African School Certificate* : certificat ouest-africain d'études secondaires), organisé par le WAEC (*West African Examination Council* : Conseil ouest-africain des examens).

Une possibilité est ainsi offerte aux États de la Fédération de promouvoir les langues des communautés linguistiques importantes jusqu'au niveau du JSSC : ainsi les Bendélites — habitants du Bendel, l'ancien État du Moyen-Ouest (Mid-West) —, tellement plurilingues qu'ils adoptent un néologisme administratif pour se désigner plutôt qu'une identification ethnique, peuvent faire à leurs langues (itsekiri, urhobo, edo, etc.) une place aux examens en excitant du principe du respect des langues maternelles, alors même qu'ils doivent apprendre une des trois langues nationales, les seules à être inscrites aux examens postérieurs au JSSC.

Un vaste chantier de rédaction de programmes a été entrepris depuis plusieurs années dans toutes les disciplines. Les écoles normales ont été invitées à former des professeurs bivalents, c'est-à-dire capables d'enseigner deux matières, dont souvent une langue nigériane. Tout ceci se déroule évidemment dans une conjoncture très difficile, puisque, selon un chiffre qui m'a été communiqué en 1987, par la directrice du *National Language Center*, il n'y avait que 11 % des professeurs nécessaires à l'enseignement des langues nigérianes... On comprend mieux alors l'attentisme du gouvernement, malgré une position de principe favorable.

(4) Federal Republic of Nigeria, *Governments Views and Comments on the Findings and Recommendations of the Political Bureau*, Lagos, 1987.

Vers le triomphe des Wazobiens ?

La lecture des statistiques des résultats de 1986 au WASC a montré que les langues nigérianes constituent une discipline très présente aux examens nationaux (5). Rapporté au nombre total d'élèves qui subissent des examens — donné par l'anglais obligatoire pour tous —, on note que 20 % des candidats choisissent le yorouba, 10 % l'igbo et 5 % le haoussa. On notera aussi que le pourcentage de réussite dans ces disciplines, mesuré par le nombre de ceux qui obtiennent une note de 1 à 8, est le double de ce qu'il est pour l'anglais. Ainsi les langues nigérianes sont-elles une discipline que les élèves ne craignent pas trop.

Dans les États yoroubaphones de l'Ouest, où existe une tradition ancienne d'enseignement de la langue, les efforts des écoles normales et des universités, combinés à la demande des élèves, permettent que la discipline soit enseignée dans beaucoup d'écoles. Les examens de fin de cycle secondaire ne comportant que l'anglais et les mathématiques comme matières obligatoires, il est clair qu'une politique volontariste d'éducation est vite limitée par le nombre de professeurs disponibles.

Résultats du WASC	Matières	Nombre de candidats	Pourcentage des reçus
	Anglais (obligatoire)	536 444	26,8
	Français	2 306	66,1
	Yorouba	102 859	56,4
	Haoussa	26 712	61,6
	Igbo	49 431	72,3
	Études islamiques	71 671	53,0
	Études bibliques	335 090	47,0

Là où les élèves souhaitent faire du yorouba ou de l'igbo, c'est le professeur de langue — de français par exemple, langue présente dans le secondaire — ou d'études religieuses qui se verra chargé de l'enseignement de la langue nigériane.

Il s'agit ici de la première langue nigériane, mais le problème de la seconde langue nigériane n'est pas résolu pour autant. En effet, la combinaison de la politique de défense des langues maternelles et de la promotion du multilinguisme aboutit à la nécessité pour tous les enfants d'apprendre deux langues nigérianes, en plus de l'anglais. Cependant, on voit bien que l'anglais, qui, dans ce modèle, n'apparaît qu'en troisième position, est en fait encore en position dominante, puisque les disciplines fondamentales sont tou-

(5) West African Examinations Council, *W/AEC Examinations in Nigeria, Yaba-Lagos, Statistics of Candidates Performances in the* 1987.

Schéma du choix des langues		
L1 qui peut être H, Y, I, ou l'une des langues de la Fédération en fonction du principe du respect de la langue maternelle	L 2=H, Y, I mais si H=L1 L2=Y, I si Y=L1 L2=H, Y si I=L1 L2=Y, H	Anglais L3 Français L4 ou autre langue (arabe, allemand)
H = Haoussa	Y = Yorouba	I = Igbo

jours enseignées en anglais, au moins dans le secondaire. Le multilinguisme est d'abord à forte composante anglophone !

On aperçoit tout de suite qu'une ligne de clivage va apparaître entre les États unilingues et les autres.

Les États unilingues — nos Wazobiens, c'est-à-dire ceux où la population parle une des trois langues nationales —, peuvent se satisfaire d'une scolarisation dans leur L1, qui sera aussi une langue nationale.

Dans les États très plurilingues comme le Bendel ou le Plateau, le coût d'une politique de langue maternelle risque d'être très élevé et d'empêcher sa mise en place ; les choix pédagogiques qui seront effectués en matière linguistique ne seront sûrement pas neutres ; la réussite ou l'échec d'une politique culturelle fédérale se place aussi sur ce terrain.

Les programmes chargés au point de vue de l'étude des langues rendent évidemment difficile de faire une place aux autres langues européennes — comme le français ou l'allemand.

Il faut donc avoir des professeurs de L1 — qui seront plus faciles à former dans les régions unilingues — et des professeurs de L2 — qui sont, eux, plus difficiles à préparer, du fait de la pénurie de professeurs de L1. Le programme est ambitieux ; il donne déjà des résultats, comme en témoignent ces chiffres tirés des statistiques de l'État d'Imo (6).

Professeurs de collèges employés pour enseigner l'igbo		Nombre d'élèves
Qualifiés	Non qualifiés	
259	373	243 593
632		

(6) E. Nolie Emenanjo, *Language Teachers and the Implementation of the National Language Policy: Some Recommendations*,

Communication au Congrès de l'Association linguistique du Nigeria, Port-Harcourt, 1987, 24 p.

L'État d'Imo est sans doute un de ceux qui font le plus grand effort pour la promotion de la langue nigériane. Totalement unilingue igbo et relativement prospère, il vient de se doter d'une université qui comprend un département d'études igbo formant les professeurs de lycées, ceux qui prépareront les élèves aux examens fédéraux. Malgré tous ces efforts, le nombre de professeurs est très faible, surtout si l'on sait que les programmes officiels prévoient 3 heures de langue nigériane 1 par semaine...

La formation des professeurs de collège (JSS) est effectuée dans les collèges d'éducation, alors que celle des professeurs de lycée relève des universités.

Ainsi dans l'État d'Imo, le collège d'éducation Alvan Ikoku, où sont nées les nouvelles études igbo, offre pour le NCE (*Nigerian Certificate of Education* ; certificat nigérian d'éducation, diplôme qui permet d'enseigner dans les collèges) un diplôme d'igbo bivalent.

La discipline des études igbo peut se combiner avec l'anglais et les sciences sociales, mais aussi le français, le yorouba et le haoussa depuis 1987 ; un tel « panachage » produira des professeurs bivalents.

Sur 233 étudiants, nous connaissons les répartitions et les choix effectués depuis trois ans (7) :

Combinaisons disciplinaires des étudiants au certificat nigérian d'éducation		
2 ^e année	ibo/anglais	47
	ibo/sciences sociales	17
3 ^e année	ibo/anglais	58
	ibo/sciences sociales	8

Les étudiants qui ont choisi la combinaison avec le français ne sont pas comptabilisés.

Les premiers chiffres des nouvelles options donnaient les combinaisons suivantes en novembre 1987 :

- igbo/haoussa : 10 ;
- igbo/yorouba : 8.

On voit se dessiner un nouveau profil d'enseignant de langues nigérianes, capable, s'il se répand, de répondre aux ambitions de construction nationale des rédacteurs des programmes.

(7) Chiffres communiqués par M. Rodriguez, attaché linguistique à Owerri.

Des atouts malgré la conjoncture...

Malgré les difficultés évidentes rencontrées par cette politique du fait de la crise économique, il convient de remarquer qu'elle dispose d'atouts importants. Tout d'abord la vitalité des associations ethniques, rattachées à des Églises, suscitant des sociétés savantes de défense et d'illustration de la langue. Ces groupes qui témoignent de l'effervescence créatrice de la société civile au Nigeria prennent en charge la confection de grammaires, de syllabaires, de manuels, et de dictionnaires pour l'étude de la langue, au moins dans le primaire. Le projet de l'État des Rivières (*Rivers Readers Project*), mené par Kay Williamson, est un excellent exemple de cette activité dont le *National Language Center* se fait aujourd'hui le diffuseur avec une série de volumes sur les langues nigériennes. La qualité et le dynamisme des linguistes nigériens offre la garantie de soutien scientifique. Le dernier Congrès de la *Linguistic Association of Nigeria*, tenu à Port-Harcourt en 1987, portait justement sur les préoccupations de développement et de planification linguistiques. Plusieurs orateurs ont bien montré que, pour ce qui est des trois langues principales, maintenant nationales, il faut franchir une nouvelle étape : celle de l'enseignement de masse. Il faut donc enseigner le haoussa, ou l'igbo, comme l'on enseigne aujourd'hui l'italien ou le russe. Cela suppose tout un ensemble de recherches pédagogiques originales : aucun pays n'ayant entrepris, à cette échelle, et pour autant de langues, une telle politique en Afrique. De ce point de vue, les Nigériens pourraient ressentir une fierté légitime, si un profond pessimisme ne venait cependant s'abattre sur toutes les entreprises de cette deuxième époque de transition vers un régime civil.

L'enjeu de toutes ces réformes est essentiel. Personne ne remet en cause le statut de l'anglais comme langue des relations internationales et d'un certain accès à la modernité. Pourtant la notion de fédéralisme devrait permettre une plus large expression des différences culturelles et linguistiques. Le modèle de planification linguistique retenu s'efforce de concilier le respect des minorités et l'appui à ces grandes langues africaines que sont le haoussa (50 millions de locuteurs), le yorouba (20 millions) et l'igbo (20 millions). La fédération ne peut vivre que dans l'équilibre de ces trois composantes — les Wazobiens — entre elles ; dans l'équilibre entre ces dernières et les États fortement multilingues, comme le Bendel, le Plateau ou le Gongola, sans compter les quelques États unilingues, non wazobiens, comme l'État de la Cross et le nouvel État d'Akwa Ibom (de langue efik/ibibio). Le discours fédéraliste d'une construction nationale harmonieuse se trouve ici soumis à l'épreuve des faits. Comment éviter que les trois principaux grou-

pes n'écrasent les autres ? Comment laisser s'exprimer les minorités linguistiques, en particulier dans le Nord ? Peu d'écoles enseignent une langue autre que celle de leur région géographique : on n'enseigne que rarement l'igbo dans l'ouest ou le yorouba dans le Nord... Les universités ne donnent pas l'exemple : les départements de langues nigérianes à Ifé ou à Kano enseignent la langue de la région et pas les autres langues du pays. Des échanges de professeurs sont prévus entre les divers États ; à notre connaissance ils viennent tout juste de commencer. Telle pourrait pourtant être une des fonctions du service civique auquel tous les diplômés de l'enseignement supérieur (filles ou garçons) sont astreints, en principe dans une région autre que leur région d'origine. Au moment où s'exacerbent les tensions entre musulmans et chrétiens, où les conflits politiques risquent de tourner à l'affrontement entre deux groupes, de nouvelles lignes de clivage vont-elles apparaître entre les groupes, opposant les trois grands à tous les autres ? Les nouveaux regroupements contribueront-ils à un renforcement du maillage du tissu fédéral, ou seront-ils de nouvelles lignes de fracture fragilisant encore plus un édifice complexe ? Malgré les prédictions pessimistes d'experts désabusés (8) pour qui ces questions sont secondaires face à la nécessité de mobilisation des masses, nous persistons à penser qu'elles sont d'une grande importance pour le reste de l'Afrique, et qu'il est essentiel de mettre en application les principes élaborés depuis plus d'une décennie (9).

Alain Ricard

*Centre d'étude d'Afrique noire, Bordeaux
CNRS*

(8) Olasope Oyelaran, *Language Marginalization and Nigerian National Development*, communication au Congrès de l'Association linguistique du Nigeria, Port-Harcourt, 1987, p. 16.

(9) Sur le développement des études igbo, cf. A. Ricard, « Politique d'éducation et langues africaines au Nigeria, le cas de l'ibo », *Bulletin de l'AELIA*, n° 8, 1988, pp. 141-148.